

## **Pour les auteurs de manuscrits soumis aux « Notes de l'Académie d'agriculture de France »**

En 2016, l'Académie d'Agriculture de France a créé, sur le site internet de l'Académie, une publication qui présente des **travaux de qualité académique**, tout comme le sont les articles des Comptes rendus de l'Académie des sciences, mais dans son champ de compétence (représenté par ses dix sections ; voir le site académique : <http://www.academie-agriculture.fr/>) .

Nadine Vivier, Dominique Job, Christian Ferault, Jean-Claude Mounolou et Hervé This sont les secrétaires du Comité Editorial en charge de recueillir des manuscrits et de les évaluer, puis de les préparer pour publication (en ligne, gratuit).

Nous vous invitons à soumettre des manuscrits ([aaf\\_notes\\_academiques@agroparistech.fr](mailto:aaf_notes_academiques@agroparistech.fr)) et à inviter des collègues à publier dans cette nouvelle revue.

### **Quelques précisions, sur la revue « Notes de l'Académie d'agriculture de France » et son fonctionnement**

#### **1. Quels articles ?**

Les manuscrits recevables peuvent être variés :

- des notes scientifiques (résultats originaux)
- des articles d'actualité
- des notes de conjoncture
- des publications de fond
- des revues ou synthèse
- des rapports
- des commentaires critiques d'ouvrages
- des opinions étayées
- des textes de conférences

Le Comité éditorial se réunira régulièrement pour réviser l'affichage des textes admissibles.

#### **2. Publiés dans quel cadre ?**

Les publications seront exclusivement en ligne (pas de publication papier). Elles seront « free » et « open », à savoir que les auteurs ne devront pas payer pour être publiés, et que leurs articles seront gratuitement accessibles à tous.

Les publications seront référencées : Auteurs, Titre, Revue, Année, Numéro de publication, Pages.

### 3. La forme éditoriale

Les manuscrits pourront être en français ou en anglais.

Chaque manuscrit devra être proposé en Times new roman corps 11, double interligne, sous Word ou logiciel compatible.

Il y aura :

- un titre
- les noms d'auteur
- les affiliations
- la mention d'un auteur correspondant
- un résumé en français
- un résumé en anglais (abstract)
- des mots clés en français et en anglais
- le texte, en français ou en anglais

Dans le texte, il n'y aura qu'un seul niveau de titres, en gras, du même corps que le texte.

Les noms propres devront figurer en caractères minuscules à l'exception de l'initiale.

Les termes en langue étrangère et en latin ou grec seront en italiques.

Les unités seront exprimées selon le système international.

Les sigles ou abréviations devront être explicités la première fois où ils apparaissent dans le texte, en utilisant les majuscules d'usage ; ils ne comporteront pas de points de séparation ; ex. INRA (Institut national de la recherche agronomique).

- des références bibliographiques, placées en fin de communication, seront classées par ordre alphabétique du nom de leur premier auteur et présentées selon les normes en vigueur dans les revues internationales.

Exemples :

- ouvrage : Malecot G. 1948. *Les mathématiques de l'hérédité*. Masson, Paris, 428 p. (ou les pages correspondant à la citation).

- article de périodique : Dupont J.N., Durand A., 1992. *Molecular biology of methanogens*. Ann. Rev. Microbiol., 46, 165-191.

- sites internet : [https://scholar.google.fr/scholar?q=%22maillard+reaction%22&btnG=&hl=fr&as\\_sdt=0%2C5](https://scholar.google.fr/scholar?q=%22maillard+reaction%22&btnG=&hl=fr&as_sdt=0%2C5), last access 30 November 2015

Les références d'articles acceptés pour publication devront être citées comme les autres mais avec la mention « sous presse » à la suite du nom de la revue.

Des figures, photos ou schémas, seront fournies par les auteurs sous forme numérique (format jpg), de qualité imprimable, qui devront s'être assurés que ces images sont libres de droit. Elles seront appelées dans le texte, et intégrées dans le manuscrit à l'endroit où elles doivent apparaître, assorties d'une légende (sous la figure), en italiques.

Les tableaux seront appelés dans le texte, et référencés comme les figures.

Les figures (sous en jpg) seront numérotées en chiffres arabes avec leurs titre et légende, en français, placés au-dessous. Il en ira de même pour les tableaux mais avec titre et légende au-dessus.

La longueur est à volonté.

#### **4. Le circuit éditorial :**

Le principe sera de favoriser la publication des manuscrits, en échangeant avec les auteurs autant qu'il faudra pour aboutir à une qualité académique.

Pour obtenir ce résultat, la « revue » fonctionne grâce à un « Comité éditorial » composé de 10 personnes (une par section), avec cinq éditeurs secrétaires, que sont Nadine Vivier, Dominique Job, Christian Ferault, Jean-Claude Mounolou et Hervé This.

Les « Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France » (N3AF) seront publiées au terme du processus suivant :

- les manuscrits seront envoyés à [herve.this@paris.inra.fr](mailto:herve.this@paris.inra.fr)
- ce dernier enverra le texte anonymisé aux éditeurs secrétaires
- un membre compétent du comité éditorial sera invité à faire rapporter le texte par un académicien et un rapporteur externe à l'Académie
- les observations (factuelles) des rapporteurs seront transmises à l'auteur
- et l'on répétera le processus d'envoi des manuscrits aux rapporteurs et d'envoi des remarques des rapporteurs à l'auteur jusqu'à ce que le manuscrit soit accepté
- le manuscrit est alors mis en page, et des épreuves sont envoyées à l'auteur, qui n'a alors plus la possibilité de changer son texte.

Le but est que les réviseurs révisent de manière positive afin d'améliorer la qualité de la publication. Il peut y avoir plusieurs aller-retours entre réviseurs et auteur(s).

- une fois les réviseurs d'accord pour la publication, la publication est acceptée.
- un éditeur secrétaire remet alors les noms d'auteurs ; les noms de l'éditeur et des deux rapporteurs sont indiqués (s'ils le souhaitent) sur la publication.

#### **Le Comité Editorial :**

##### *Secrétaires éditoriaux :*

Nadine Vivier (Section 4)

Dominique Job (Section 6)

Christian Férault (Section 10)

Jean-Claude Mounolou (Section 6)

Hervé This (Section 8)

##### *Membres du Comité :*

Catherine Roger-Regnault, ou un représentant de la Section 1

Yves Birot ou Andrée Corvol, Section 2

Jean-Paul Jamet, Section 3

Daniel Tessier, Section 5

Agnès Ricroch, Section 6

Nicole Mathieu, Section 7

Jean-Louis Bernard, ou un représentant de la section 9

Lucien Bourgeois, ou un représentant de la Section 10

Pour la soumission de manuscrit : [aaf\\_notes\\_academiques@agroparistech.fr](mailto:aaf_notes_academiques@agroparistech.fr)